



ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE AUTORISATION DROIT A L'IMAGE ET SON 2020/2021

Nous soussignés,

Madame, Monsieur :

Demeurant :

Respectivement représentants légaux de ou des enfants :

*Nom/ Prénom

Né(e) le : à :

*Nom/Prénom :

Né(e) le : à :

*Nom/Prénom :

Né(e) le : à :

Déclarons :

- autoriser /ne pas autoriser le personnel encadrant du périscolaire à prendre mon ou mes enfants en photo, en vidéo, en enregistrement vocal.
- autoriser /ne pas autoriser les personnes intervenants pour les activités du service périscolaire, à prendre mon ou mes enfants en photo, en vidéo, en enregistrement vocal.
- Autoriser /ne pas autoriser les personnes intervenants dans le service périscolaire, à prendre mon ou mes enfants en photo, en vidéo, en enregistrements vocal dans le cadre des études (stagiaire)

Les photographies, vidéos et enregistrements vocaux susmentionnés sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Diffusion sur le site internet de la commune : www.mairie-louvigny57.fr et la communauté de commune du Sud Messin www.sudmessin.fr
- Diffusion sur le compte Facebook du Périscolaire / Mairie et Communauté de commune
- Publication dans divers supports papiers : Journaux ex : « Le Républicain Lorrain », bulletin communal,...

Cette autorisation est consentie pour toute l'année scolaire 2020/2021

Fait à _____, le _____
 Signature